

mouAZÉactu's

#12 • Mai 2024



Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Mouazé »

Connectez-vous sur le nouveau
site : <https://mouaze.fr>

Biathlon Running

A la une
Le nouveau
bar Potes&Co ■ p 3

Vie municipale
Spécial budget
Subventions 2024 ■ p 4-5

Vie citoyenne
Se préserver des
cambriolages ■ p 11

Lettre du Maire



Chères Mouazéennes, Chers Mouazéens,

Le début d'année avec ses temps de discussion et de préparation budgétaire est un moment important pour une équipe municipale. C'est l'occasion de faire le bilan, de voir si le cap est tenable et de décider des orientations pour l'année à venir. Cet exercice serait tellement plus simple avec une boule de cristal !

A défaut d'un outil magique, les élus doivent faire appel à leur bon sens, leur intuition et leur rigueur. Ils gardent à l'esprit que l'argent public doit être utilisé à bon escient pour rendre aux habitants les services attendus et permettre aux agents municipaux de travailler dans de bonnes conditions. Bien anticiper l'avenir, c'est programmer les investissements, mais aussi veiller en parallèle au juste équilibre entre préservation de l'environnement et cadre de vie. La bonne gestion, c'est également de ne pas laisser se dégrader les outils du service public, les bâtiments, les équipements et tenter de réduire leurs coûts de fonctionnement.

En tant que maire, j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe où le débat est toujours constructif et se fait dans la bienveillance, dans l'écoute. Je n'oublie pas l'aide précieuse et le professionnalisme de nos agents. Grand merci à vous tous !

Bonne lecture... et aux urnes citoyens !

Frédéric Bougeot

Edito - Séverine Bramoullé

Samedi 4 mai, 36 jeunes Mouazéens étaient conviés par l'équipe municipale à une cérémonie de remise de leur première carte électorale. Le dimanche 9 juin prochain, des mélodies encore plein la tête après les festivités du Fest'Ouzé, un soupçon de stress ou d'indécision pour certains, la fierté de pouvoir s'exprimer pour d'autres, ils voteront pour la première fois pour élire les députés du parlement européen, comme les 358,9 millions d'électeurs des 27 pays membres de l'union européenne.



Cette génération de Mouazéens est aussi celle qui a vu grandir et évoluer la commune ces 15 dernières années. Certains ont vécu leur classe maternelle dans l'ancienne école, rue de l'Illet, dont le devenir est maintenant au cœur d'une étude prospective sur la rénovation du bourg de Mouazé. D'autres ont fait leur scolarité dans l'école Jacques Prévert inaugurée en 2008 dont les infrastructures évoluent encore en ce printemps avec plus d'espace ombragé dans la cour, et l'aménagement du hall d'entrée pour accueillir des activités sur les temps scolaire et périscolaire. Certains ont pu bénéficier de la première opération « Argent de poche » qui, depuis l'été 2022 et cette année encore, propose aux jeunes de 16-17 ans de s'investir pour leur commune en échange d'une rémunération. Enfin, tous ont connu le bar-tabac « Le Rosann » qui a fermé ses portes fin 2023 et accueillent maintenant son successeur le « Potes&Co », dont l'inauguration en avril dernier fait la une de cette édition.

La commune de Mouazé, elle aussi, les a vus grandir ces jeunes, bercés dans un écrin de verdure, nourris de rencontres dans les espaces jeux et lors des événements toujours aussi nombreux et originaux organisés par les associations de la commune. Et c'est avec une grande fierté et un brin d'émotion que, le dimanche 9 juin prochain, les assesseurs volontaires les accompagneront pour déposer leur tout premier bulletin de vote dans l'urne et prononceront le traditionnel « A voté » ! Tout comme eux, venez nombreux remplir votre devoir électoral.

Séverine Bramoullé

Conseillère municipale

Membre de la commission de contrôle des listes électorales



Mairie de Mouazé :
2 Rue du Champ de Foire
35250 Mouazé
Tel : 02 99 55 22 11
Fax : 02 99 55 59 23
mairie@mouaze.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 15h30
Jeudi : 8h30 - 12h30 - Vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 9h - 12h (fermé le 5ème du mois)

Bulletin Municipal

MOUAZÉ
actu's

Directeur de la publication :

Frédéric Bougeot. **Rédactrice**

en chef : Solange Quiniou.

Rédaction : Céline Poirier-

Rodriguez, Séverine Bramoullé,

Hélène Dousson, Damien

Bocquet, Damien Pineil,

Stéphane Faucher, Jean-François Galle.

Graphisme et mise en page : Solange Quiniou.

Impression : Colibri Cesson Sévigné - Imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Crédit photos :** Mairie de Mouazé.

Tirage : 700 exemplaires.

Potes&Co, nouveau bar de Mouazé !

Après une fermeture de 4 mois, le bar-tabac de la commune de Mouazé a rouvert ses portes officiellement le jeudi 11 avril.

S'en est suivi le pot d'inauguration le lendemain, accompagné d'un barbecue, qui a confirmé l'énorme attente de la part des Mouazéens, avec plus d'une centaine de consommateurs ravis de retrouver leur commerce de proximité rebaptisé Potes&Co.

Anne-Laure et Alan, les nouveaux exploitants, ont vécu cette soirée « avec beaucoup d'émotion. On était contents de voir les gens (re)découvrir les lieux, et un rien surpris de l'affluence quand même ! On n'a pas eu le temps de discuter avec tout le monde, c'est sûr ! ».

En effet, les Mouazéens étaient au rendez-vous de cette réouverture et se sont déplacés en nombre, profitant de la nouvelle décoration et de la terrasse en cette soirée ensoleillée.

Anne-Laure rajoute : « C'est important pour nous de redonner un lieu de vie, d'échange et de services à la commune. On y tient à notre commerce de proximité ! On a d'ailleurs à cœur de travailler avec un maximum de produits locaux, comme le pain, le saucisson, le café... ».

Le bar-tabac propose en outre des jeux de la FDJ, un dépôt de pain, des viennoiseries (le week-end), des sucreries, un point bleu relais CMB, un jeu de fléchettes électronique, et très bientôt de la vente de timbres.

Prévue à l'origine le 17 janvier, cette réouverture s'est avérée plus compliquée que prévu initialement. Entre démarches administratives et bancaires, formations à suivre, choix logistiques à faire, décidément, la reprise d'un commerce, aussi attendu soit-il, n'est pas une simple affaire !

Mais c'était sans compter sur la détermination d'Anne-Laure et d'Alan.

La première déclarant en riant « qu'elle savait qu'un jour elle se retrouverait derrière un comptoir ». A tel point

que Patricia, l'ancienne gérante, au détour d'une conversation, lui a proposé la reprise dès décembre 2022. S'en est suivie une période de réflexion, de doutes aussi, et de discussions à bâtons rompus avec Alan, son comparse avec lequel elle a déjà repris le Comité des Fêtes et créé le Fest'Ouzé « Jamais deux sans trois ! » s'exclame-t-elle.

Après ce démarrage sur des chapeaux de roue, Anne-Laure et Alan veulent se donner le temps de prendre les idées, les envies et les propositions de leur clientèle pour animer les lieux et créer des moments et/ou des soirées à thème faisant la part belle aux échanges, et ceci, pour tous les âges. Dans un futur immédiat et proche, ils envisagent de diffuser des matchs de football majeurs, des événements sportifs d'importance, des épreuves de J.O., etc.

Sans oublier le Fest'Ouzé (voir encart ci-dessous) dont le Potes&Co est, sans surprise, point de vente privilégié, et où vous pourrez trouver des billets au tarif préférentiel Mouazéen. A l'occasion, allez donc y prendre un verre et acheter vos places !



Alan Glaudy & Anne-Laure Delacroix



Le Fest'Ouzé #3

Le festival arrive à grand pas ! Maintenant que l'entièreté de la programmation artistique est dévoilée, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous allons investir un nouvel espace dans la commune de Mouazé : le parking de l'école. Son accès sera gratuit, vous permettant de profiter des divers stands : tatouos, perceur, friperie, mais également d'exposants artisans. Nous comptons aussi sur la présence d'une buvette et d'un stand restauration. Il y aura également des structures gonflables pour petits et grands ainsi que des jeux en bois. Pour encore plus de festivités, une troisième scène est mise en place ! Avec au programme : du reggae, du rap et de la house music.

Horaires du village animations (parking de l'école) : 11h à 17h

Une billetterie locale a été mise en place au bar Potes&Co avec un tarif mouazéen.

Informations et billetterie sur : www.lefestouaze.com



Le budget primitif (BP) 2024

Le 2 avril, le budget primitif principal pour l'exercice 2024 a été adopté par l'assemblée délibérante à l'unanimité. **Le budget répond aux principes d'équilibre réel des 2 sections (fonctionnement et investissement) et d'évaluation sincère des dépenses et des recettes. Le budget est en augmentation de 5,07 % par rapport au budget de 2023.** Ces montants votés représentent le niveau maximum de dépenses qui pourront être faites et une estimation minimale des recettes escomptées.



Fonctionnement BP 2024



Dépenses de fonctionnement

1.273.903 €

Charges de personnel	629.565 €
Charges à caractère général	389.608 €
Atténuation de produits	15.700 €
Charges de gestion courante	115.708 €
Charges financières	36.726 €
Virement section d'investissement	79.000 €
Charges exceptionnelles	4.701 €
Opération d'ordre	2.895 €

Recettes de fonctionnement

1.273.903€

Atténuation de charges	10.897 €
Produits des services du domaine	161.865 €
Autres produits de gestion courante	27.530 €
Impôts et taxes	677.391 €
Dotations subventions participations	396.117 €
Produits financiers	3 €
Opération d'ordre	0 €

Evolution des taxes foncières :

Le conseil municipal a fait le choix de garder les taux d'imposition des taxes inchangés pour 2024, soit : taxe foncière 45,36%, taxe foncière non-bâti : 48,40%, taxe d'habitation sur les logements vacants : 17,19%. **Des taux inchangés mais une imposition qui va augmenter, voici l'explication :** l'évolution des impôts fonciers dépend de 2 facteurs :

- Les taux votés par la collectivité
- La valeur des bases locatives sur lesquelles les taux s'appliquent, qui sont fixées par l'Etat. Pour cette année, le Ministère de l'Economie a décidé de revaloriser les valeurs des bases de +3,9% (vs 7,1% en 2023) ce qui fait augmenter l'imposition sur le foncier. Conclusion : comparativement, Mouazé se situe dans la moyenne des taux pratiqués dans les communes limitrophes.

Les investissements pour 2024 :

En 2024, la municipalité va continuer à investir pour l'avenir de la commune :

- Etude stratégique et prospective : 43.925 € (en attente de subventions CD35 et Villages d'avenir).
- Rénovation des vestiaires de foot et terrain de sport : 38.831 € (en attente de la subvention DETR).
- Renaturation des anciennes lagunes : 200.000 € (Demande de subvention en cours)

Mise en place d'une comptabilité analytique :

La comptabilité analytique est un mode de traitement qui doit permettre à la collectivité d'améliorer sa connaissance des coûts directs et indirects de ses services et d'alimenter les bases de données nécessaires à un contrôle de gestion optimal. Depuis 3 ans, les services administratifs de la commune de Mouazé travaillent à sa mise en place. Concrètement, cela permet de connaître le coût de chaque service selon une unité choisie et de comparer, à conditions égales, avec d'autres communes. L'objectif final étant de réduire les coûts par comparaison avec ce qui se fait ailleurs.

Quelques exemples :

Coût d'un repas de cantine scolaire = 8,49 €

3,22 € Fourniture repas

5,07 € Personnel

0,20 € Autres charges (eau, électricité, entretien...)

Eclairage public, coût annuel d'un candélabre = 53,21 €

19,30 € Electricité

20,41 € Entretien

13,50 € Autres charges (personnel, assurance...)

Cimetière coût annuel d'entretien/concession = 40,62 €

38,67 € Personnel

1,95 € Autres charges (personnel, assurance...)

Nouveaux équipements à l'école

De nouveaux équipements scolaires et périscolaires ont été aménagés à l'école de Mouazé.

Pour le bien-être de nos enfants scolarisés à l'école, la municipalité a décidé d'investir en améliorant les infrastructures extérieures et intérieures.

En effet, la cour de récréation s'est vue dotée d'une grande toile d'ombrage ainsi que de deux pergolas sur la zone enherbée à côté de la cantine.

L'installation de structures d'ombrage extérieures crée des zones ombragées où les élèves peuvent profiter des bienfaits de l'extérieur tout en étant protégés des rayons UV nocifs, de plus en plus forts chaque année.

Ces ombrages peuvent également être utilisés comme espaces polyvalents pour des activités en plein air.

Le sol du hall d'entrée fait aussi peau neuve, après avoir subi une mise à niveau et avoir été recouvert de dalles françaises de marque Gerflor (« et hop ! ») posées par l'entreprise Mouazéenne Delourme Velé Peinture.

Ce nouvel et grand espace va pouvoir contribuer à de nouvelles activités scolaires et périscolaires.

En investissant dans ces nouveaux équipements, dont le coût total s'élève à 30.000 €, la municipalité démontre son engagement envers le bien-être de nos enfants.



La course du muscle à l'école ...

Nous avons participé à la course du muscle le vendredi 5 avril. Notre objectif était de récolter de l'argent pour soutenir le Téléthon.

Pendant les cours, nous nous sommes entraînés en faisant de l'endurance. Ensuite, nous devons chercher des parrains qui s'engageaient à donner une somme d'argent en fonction du nombre de tours que nous allions faire.

Le jour J, Emma et l'association Mouazé Téléthonne étaient présents. Nous nous sommes entraînés pour compter le nombre de tours faits par nos camarades.

Il y avait de l'ambiance !!!

Nous nous encourageons. Nous avons dépassé nos limites pour faire la plus grande distance possible pour récolter le maximum d'argent. Pour nous récompenser, nous avons eu une collation...du gâteau et du jus de fruits... **Pour l'instant, le compteur de la cagnotte s'élève à plus de 2604.30 € euros.** On se donne rendez-vous l'année prochaine !!!



Les élèves de CM1-CM2

Enfance

- Le Pass Colo, c'est quoi ?

C'est une aide financière pour financer une partie du séjour de son/ses enfants âgé(s) de 11 ans (éventuellement 12 ans). Le montant de l'aide varie en fonction des ressources (selon le quotient familial).

Plus d'infos sur <https://www.jeunes.gouv.fr/passcolo> »

- Soirée jeux de société vendredi 28 juin

Le Service Enfance Jeunesse de Mouazé vous propose de venir jouer en famille, le temps d'une soirée et de se rassembler autour de nouveaux jeux. Apportez de quoi grignoter (avec les doigts) ! Rendez-vous à l'école de 19h à 21h ; ci-joint l'affiche de l'événement. Plus d'infos : sej@mouaze.fr



Le Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS), vous connaissez ?

Il s'agit d'une association, à destination des adolescents de 11 à 17 ans du territoire du Val d'Ille-Aubigné, qui propose des animations gratuites et des sorties découverte.

L'association du GPAS initie également des projets avec et pour les jeunes. Il y a peu, l'ouvrage « A notre sauce » valorisait un projet mené autour de la cuisine locale et de saison. Vous pouvez retrouver l'ouvrage en bibliothèque.

Le Service Enfance Jeunesse de la commune de Mouazé, en collaboration avec le GPAS, **propose une soirée spéciale sport/pizza aux adolescents (de 11 à 15 ans) le vendredi 5 juillet.**

Cette soirée sera l'occasion de faire connaissance, de partager un moment convivial et de fêter les vacances d'été.

>> Rendez-vous donc le vendredi 5 juillet en début de soirée au city-stade.

19h-22h : Apéro d'accueil / Initiation sportive / Jeu dans la ville / Pizza

Gratuit / Sans inscription.

www.gpas.fr / 09 54 40 95 91 / valdilleaubigne@gpas.fr

Plus d'infos : sej@mouaze.fr

De l'éco-pâturage à Mouazé

Début mai, notre commune a accueilli de nouveaux habitants : huit béliers d'Ouessant, propriété de l'entreprise Dervenn Ecopâtur' à Betton, ont pris place sur le terrain jouxtant l'école.

Des clôtures ont été préalablement réalisées par l'entreprise mouazéenne La Guilde. Cette parcelle de 2500 m², sans utilité, a ainsi trouvé un nouveau mode de gestion. La solution de l'éco-pâturage présente de nombreux atouts. Économique, cette technique d'entretien est rentable très rapidement. Écologique, ce mode de gestion favorise la biodiversité (flore et faune). Et son bilan carbone positif permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il permet aussi de sensibiliser le grand public aux actions de protection de l'environnement menées par la collectivité (gestion différenciée...).

L'éco-pâturage présente aussi un intérêt social, l'animal créant du lien entre les générations. Nul doute que les animaux recevront régulièrement la visite des enfants de l'école, du centre de loisirs, des assistantes maternelles et autres promeneurs mouazéens. Pour leur bien-être et leur santé, il est demandé de ne donner aucune nourriture aux animaux.



Étude prospective de la Commune

A l'automne 2023, la commune de Mouazé avec l'aide des services du Conseil Départemental a rédigé un cahier des charges puis contractualisé un marché avec un bureau d'étude afin de réaliser une étude prospective sur le devenir de la commune.

C'est le cabinet Paul-Éric Schirr Bonnans, architecte de Rennes qui a été retenu sur les 18 offres étudiées avec minutie. Cette proposition avait la particularité de bien comprendre nos demandes et son coût était dans une fourchette acceptable. Elle sera financée avec une aide du Conseil Départemental.

L'étude se compose de quatre phases :

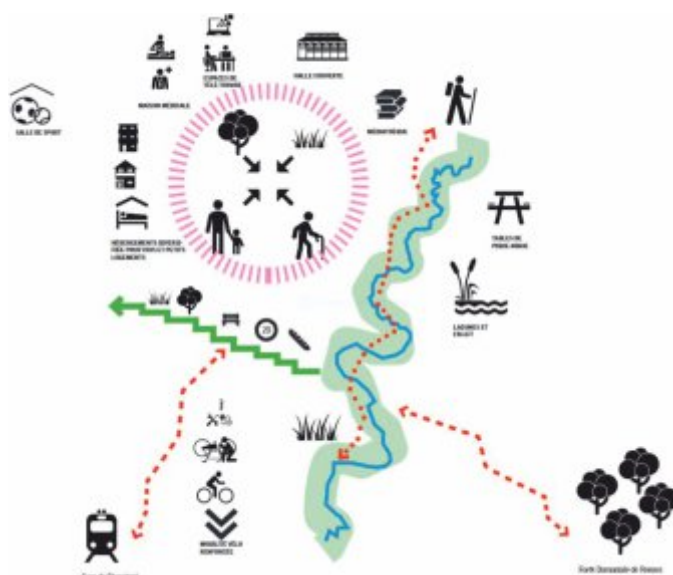
- **Le diagnostic** avec une analyse sur les thèmes de l'habitat, des équipements/services, de la nature, des espaces publics, des mobilités et enfin du commerce, des activités et de l'économie. Ce diagnostic a été mené sur mars et avril (voir l'encart suivant).
- **Une phase d'élaboration de scénarii prospectifs** pour envisager les changements de la commune à l'horizon 2040. Elle proposera aussi une vision financière et un déroulement selon un plan global. Elle se déroulera entre mai et juillet.
- **Une troisième phase d'affinement du scénario retenu** avec un plan d'action détaillé des axes principaux et secondaires aura lieu au mois de septembre.
- **Une quatrième phase sera consacrée à une étude sur le devenir de l'ancienne école.** Elle comprendra un relevé de l'existant, une esquisse et un montage opérationnel. Elle sera finalisée pour la fin d'année.

Le diagnostic :

Il a été mené avec des rencontres d'élus et des personnes de la commune. Toutes ces informations ont été croisées avec des données statistiques démographiques et économiques.

- Cela nous a donné une représentation de la commune qui peut être synthétisée ainsi : Le bourg est divisé en deux et stratifié avec différentes zones. Il y a nécessité de recréer du lien par une voie apaisée entre le haut et le bas du bourg.

Il ressort aussi que la valorisation des abords de l'Illet est un sujet important ainsi que le développement d'une place de village au sein de l'ancienne école.



Micro-coupures : Enedis vous informe

Le saviez-vous ?

75% des incidents sur le réseau électrique sont fugitifs en milieu rural : cela peut être dû au vent, l'orage, les arbres, oiseaux, ou encore la paille. Afin de protéger les installations du réseau électrique de distribution et d'éviter des coupures longues, dès qu'un élément externe entre en contact avec une ligne haute tension, des micro-coupures sont générées automatiquement pour décrocher l'élément externe de la ligne. De quelques millisecondes à secondes, ces micro-coupures sont assimilables à un « marche-arrêt » des appareils électriques. Tout équipement fabriqué selon les normes européennes supporte ces ruptures d'alimentation. Mais il est possible de s'équiper d'onduleur pour éviter les contraintes de redémarrage notamment sur le matériel informatique.

Comment éviter cela ?

Enedis réalise très régulièrement des visites en hélicoptère ou à l'aide de drones sur le territoire dans le but de faire un diagnostic du réseau électrique aérien 20.000V (environ 1/3 du réseau est visité tous les ans), à la suite de quoi un programme de maintenance est établi pour réaliser les opérations. Mais aussi ils sensibilisent régulièrement les habitants sur l'importance d'égaler les arbres se trouvant en domaine privé et proche des ouvrages électriques, ou encore, pour le milieu agricole, sur les lignes qui traversent les champs.

Le zéro micro-coupure n'existe pas mais Enedis met tout en œuvre pour éviter ces désagréments. A noter également qu'Enedis réalise environ 2000 travaux par an sans générer de coupures.



Consommations d'énergies de la commune

Dès le début de la mandature, un focus a été fait sur les consommations d'énergies de la commune. Un bilan énergétique global des bâtiments et de l'éclairage public a été réalisé dans le cadre de l'adhésion de la commune à l'ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat) afin d'étudier les différentes pistes d'économies.

Suite à ce bilan, des premières actions ont été immédiatement réalisées :

- Une renégociation des différents contrats de fourniture de gaz (école, salle de la fontaine) a permis de réduire le coût des approvisionnements de plus de 50%.
- La chaudière de l'ancienne école a été neutralisée (gain annuel d'environ 5000€).
- La chaudière de la salle de la Fontaine arrivant en fin de vie, celle-ci a été remplacée par un modèle plus performant (30% de consommation en moins).
- Un plan pluriannuel sur 4 ans a permis le remplacement d'une partie de l'éclairage public en passant en éclairage LED, les consommations et les frais d'entretien permettent une baisse des coûts estimée entre 50 et 60%. Les plages horaires d'éclairage public ont aussi été réduites.
- La rénovation énergétique de la salle de l'Illet permet 35% d'économies d'énergie.
- Une programmation au plus juste des chauffages des différents bâtiments permet de réduire la facture énergétique.
- Pour 2024, un relampage de la salle de la Fontaine est prévu, en remplaçant tous les éclairages par des LED.
- La pose de films solaires sur les vitres de l'école Jacques Prévert ainsi que sur celles de la salle de la Fontaine permettent une meilleure régulation de la température.



Les collectivités ne sont pas soumises au bouclier énergétique. Malgré une baisse conséquente des consommations, le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter.

Le coût de l'énergie est devenu et sera dans l'avenir pour les collectivités une source de dépenses en augmentation constante. Les élus étudient de nouvelles pistes pour maîtriser au plus juste les consommations. Un nouveau bilan énergétique est en cours afin d'identifier les nouvelles mesures à prendre pour limiter l'impact des coûts énergétiques sur le budget communal et tenter de limiter encore notre empreinte écologique. La meilleure énergie est celle qui n'est pas consommée.

Vie culturelle

Association des Parents d'Elèves (APE)

Vendredi 19 avril, c'était le Carnaval des enfants !

Dans l'après-midi, les élèves de l'école Jacques Prévert ont revêtu leurs masques, chapeaux, couronnes et autres accessoires confectionnés avec l'équipe enseignante. Après avoir dévoilé leur chorégraphie dans la cour de récréation, toute l'école a défilé au son de la musique dans les rues de Mouazé sous le regard des familles et des riverains. En fin de journée, l'APE a proposé, dans le hall de l'école, une vente de crêpes, de bonbons et de barbes à papa et une séance de maquillage !

Un grand merci à l'équipe enseignante, à l'ensemble du personnel de l'école, aux membres de l'APE ainsi qu'aux parents bénévoles qui ont fait de cette journée un moment de festivité et de convivialité.

Le samedi 29 juin, c'est la fête de l'école !

Rien de tel que la fête de l'école pour vous faire patienter avant les vacances.

Tombola, barbes à papa et vos stands préférés mais aussi quelques nouveautés dont on vous laisse la surprise...

Nous vous conseillons de réserver votre restauration du soir afin de réduire votre attente et d'assurer votre repas : 3€ la galette saucisse / chipo-frites / merguez-frites et 1,5€ la barquette de frites.

Les jetons d'accès au stand (1€ le jeton) peuvent aussi être achetés en avance via ce lien : <https://urlz.fr/qshg> jusqu'au mardi 18 juin. Le site HelloAsso vous invite à leur faire un don, au moment du paiement vous pouvez 'modifier' votre participation pour la rendre nulle si vous le souhaitez.

Le retrait de votre commande, l'achat des tickets de jeux et les stands de jeux seront ouverts à partir de 14h30 (fermeture lors du spectacle des enfants). On a hâte de vous y retrouver ! A bientôt !



Animation au Mont St-Michel de l'AFM



Les bénévoles de l'Association des Familles de Mouazé sont heureux de vous proposer une sortie de fin de saison à la baie du Mont Saint Michel. **Le départ est prévu en car le dimanche 23 juin 2024 à 09h15 de l'arrêt multimodal.**

Au Programme : une sortie en boucle commentée « découverte des grèves » aux abords du Mont Saint-Michel avec un guide animateur de 14h à 16h. (balade pieds nus, prévoir short, vêtements chauds, ciré et un change). Le midi, un pot de l'amitié sera offert par l'association. Les inscriptions sont désormais ouvertes à tous les Mouazéens. Les prix des places 8€ par adulte / 5€ par enfant pour les adhérents et 11€ par adulte / 7 € par enfant pour les non-adhérents. Inscription via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/association-des-familles-de-mouaze/evenements/sortie-afm-en-baie-du-mont-saint-michel>



ou en utilisant ce QR code

La TIM : La TIM revient enfin sur les planches de Mouazé le **samedi 15 juin pour un match d'improvisation**. Rendez-vous à 20h30 à la salle des fêtes. Venez nombreux les encourager pour ce beau spectacle en perspective. Un stage de découverte de l'improvisation ouvert à tous les débutants vous sera proposé prochainement. Suivez-nous sur notre page Facebook pour connaître les prochaines dates.

Rentrée 2024 :

Nouvelle section gym séniors. Depuis septembre 2023, une section de gym seniors a lieu le jeudi de 10h à 11h dans la salle de la Fontaine à Mouazé. 25 personnes de 60 ans et plus sont inscrites. Les cours animés par la coach Tiphaine se font dans une très bonne ambiance. N'hésitez pas à venir essayer en vue d'une inscription pour septembre 2024. Les inscriptions sont possibles sur HelloAsso.

Concernant les autres activités :

Les inscriptions seront ouvertes début juin pour les adhérents de l'association puis mi-juin à tout le monde. Les inscriptions se feront sur HelloAsso.

Dès le mois de juin, vous aurez la possibilité de tester les différentes activités proposées par l'association en participant à des séances gratuites (enfants et adultes). Pour venir faire une séance d'essai, merci de vous adresser au préalable au bureau via l'adresse afm@mouaze.fr.

L'assemblée générale se tiendra le 26 juin 2024 dans la salle de l'Illet derrière la mairie.

Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre page Facebook « Association des Familles de Mouazé » ou

Renseignements sur « mouaze.fr » pour retrouver la liste des activités

Contact : afm@mouaze.fr

Athlétic Club Mouazéen (ACM)

1er Biathlon running à Mouazé... un beau succès !

« Ce biathlon running à Mouazé est plus qu'une simple compétition ; c'est une célébration du sport, de la communauté et de l'esprit d'innovation. Il symbolise une belle opportunité pour les habitants de Mouazé et des environs de se réunir, de se défier et de partager un moment de convivialité autour d'une passion commune pour le sport. ». C'est par ces quelques mots qu'un magazine spécialisé a terminé son article de présentation du premier biathlon running organisé le dimanche 14 avril par l'Athlétic Club de Mouazé (ACM).

Et... en effet, cette compétition mêlant course à pied et tir à la carabine laser, organisée par le président Stéphane Even et son équipe de l'ACM fût une belle réussite. Trois compétitions étaient au programme : solo (trois fois 700 m et trois séries de tirs), duo (quatre fois 700 m et quatre séries de tirs) et courses enfants (de 8 à 13 ans ; deux fois 250 m et deux séries de tirs).

"La taille de la salle polyvalente de Mouazé nous permettait d'installer huit pistes de tirs, donc il y avait huit participants par session", note Stéphane Even.

Sur le parcours de course à pied, "on y retrouvait des chemins avec des passages dans l'herbe, des relances, des montées ; tout pour faire monter le cardio mais en restant accessible à un plus grand nombre", ajoute le président. Chaque tir manqué impliquait de parcourir un tour de pénalité de 70 m. "Il faut savoir redescendre son rythme cardiaque sans perdre trop de temps, ne pas courir trop vite pour viser juste ». L'avantage de ce format est qu'il laisse la chance à tout a chacun.

Au total, tout au long de la journée, ce sont 120 sportifs qui se sont défiés dans la salle de la fontaine et aux abords de l'Illet dans une ambiance digne d'une étape du tour de France dans les Alpes, tant le suspens était à son comble ! Avantage toutefois à Mouazé pour la galette saucisse....

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine mais attention, au vu des retours et de l'engouement de cette première édition, il faudra s'y prendre de bonne heure pour les inscriptions.



Se préserver des cambriolages

Ces derniers mois, des habitants de notre village de Mouazé ont été victimes de tentatives de cambriolages (maisons visitées, voitures fouillées...). Dans les zones périurbaines, souvent sans surveillance en journée, ou dans les zones rurales, où les maisons sont isolées, la gendarmerie enregistre une recrudescence des ces actes malveillants.



Qu'est ce qui intéresse les voleurs ?

En premier, les biens facilement transportables tels que l'argent liquide, les bijoux, les appareils électroniques ou bouteilles d'alcool. Mais aussi les bips de porte de garage laissés dans la voiture et qui permettent par la suite de rentrer facilement dans la maison. Avec les grandes vacances qui se profilent et un village qui se vide de ses habitants l'été, voici quelques conseils pour éviter les mauvaises surprises à votre retour.

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable et fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).
- Ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !
- Ne laissez pas dépasser de la poubelle jaune des emballages d'appareils électroniques. Cela constitue autant de tentations pour les cambrioleurs.

Et quand vous vous absentez :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes.
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami.
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie.
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets.

Et en bon voisin vigilant, signalez toute activité suspecte.

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Ce service en ligne permet aux habitants lors de leurs absences prolongées de demander la surveillance de leur domicile. L'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances permet ainsi d'organiser des patrouilles de police ou de gendarmerie, de jour comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages.



L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Pour Mouazé, c'est la gendarmerie de Betton qui s'en occupe. Vous pouvez faire une demande dématérialisée via France Connect ou bien vous inscrire directement en gendarmerie.

La Bibliothèque

La bibliothèque en quelques chiffres :

- **361 lecteurs en 2023,**
- **4780 livres en fonds propres dont 2582 pour la jeunesse, 335 pour les ados, 1863 pour les adultes.**

Des documents sont achetés régulièrement pour un budget de 2€/habitant soit 3540€ pour 2024.

En complément, des livres, DVDs et CDs sont empruntés à la MDIV (Médiathèque départementale d'Ile-et-Vilaine) deux fois par an.



La bibliothèque est ouverte : le mercredi 10H-12H30 / 16H00-18H30 et le samedi 10H-12H30.

Lors de l'inscription (gratuite), une carte vous est remise pour vous permettre d'emprunter des livres à la bibliothèque de Mouazé mais aussi dans le réseau de bibliothèques/médiathèques de la communauté de communes.

Vous pouvez consulter les catalogues et réserver de chez vous en vous connectant sur www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr

Vous pouvez conserver les documents empruntés, au maximum 3 semaines. En cas de non-retour, et après quelques relances par mail, elles vous seront facturées. (NB: vous pouvez également prolonger le prêt, pensez-y).

Appel aux bénévoles : vous disposez d'un peu de temps, vous aimez l'univers de la lecture et vous souhaitez partager cette passion avec d'autres lecteurs et ainsi participer à la vie culturelle de Mouazé, venez rejoindre l'équipe des bénévoles.

Naissances :

- **PRIMAULT Marius**, né le 16 février
- **RICO Jude**, né le 18 février
- **CORDIER GUILLOUZOUIC Thelma**, née le 2 mars
- **MADEC Maël**, né le 10 mars
- **BAUDOT CHATY Charly**, né le 7 avril

Mariage :

- **PÉRICOT Olivier et SIMON Yasmine**, le 11 mai

Ordures ménagères / Bacs jaunes :

Ordures ménagères : collecte le mercredi à partir de 11h00. **Bacs jaunes** : le lundi à partir de 11h00 (semaines paires).

Déchèterie de St Aubin d'Aubigné :

Lundi : 14h-17h. Du mercredi au samedi : 9h-12h/14h-17h. **Fermée le mardi et le dimanche.**

AGENDA / Dates à retenir

- **Fest'Ouazé** : Vendredi 7 et samedi 8 juin
- **Elections européennes** : Dimanche 9 juin
- **La TIM** : Match impro samedi 15 juin
- **AFM** : Sortie Mont St Michel dimanche 23 juin
- **AFM** : Assemblée Générale mardi 26 juin
- **Ecole / Enfance Jeunesse** : Soirée jeux 28 juin
- **APE** : Fête de l'école samedi 29 juin
- **GPAS** : Soirée ados Sport/Pizza vend. 5 juillet

Halte aux crottes !

Il paraît que marcher dans une crotte de chien du pied gauche porte chance... Pour les moins superstitieux, souiller sa semelle d'une déjection nauséabonde, c'est tout aussi désagréable, du pied droit comme du pied gauche. Et pour les plus malchanceux ou malhabiles, bien plus dangereux qu'une peau de banane, l'étron dans lequel atterrit le pied peut se montrer revêche, surtout par temps de pluie où il devient glissant et peut provoquer la chute d'une personne âgée ou d'un enfant. Promeneurs, soyez donc prudents, et si, au cours de votre balade sur les chemins de la commune, vous réussissez à éviter toutes les crottes, félicitations, vous êtes qualifiés d'office pour l'épreuve de slalom des prochains jeux olympiques !



Plus sérieusement, c'est bien aux propriétaires de chiens que s'adresse ce propos. Faites un geste simple, citoyen et surtout de bon sens : ramassez les déjections de votre toutou afin de garder un village propre et accueillant. Vous éviterez aussi une contravention car, pris en flagrant délit, vous pouvez être sanctionné d'une amende forfaitaire de 35 € minimum. De plus, si vous les laissez sur le trottoir ou les chemins, elles peuvent se révéler dangereuses pour la santé des enfants et des personnes immunodéprimées de par leur teneur en bactéries et parasites gastro-intestinaux. Si un chien passe derrière son congénère et renifle une crotte infestée, il risque lui-même d'ingérer des vers ou des parasites et de les transmettre à son propriétaire.

Ramasser les déjections de votre chien, c'est aussi faire un geste éco-citoyen car la crotte bien moulée de votre toutou dégage de l'azote qui contribue à la pollution de l'air. Elle est aussi riche en phosphore qui favorise le développement racinaire de certaines plantes comme les orties (envahissantes), au détriment des lichens, champignons et tout un écosystème de plantes sauvages.

Vivre ensemble, faire du bien à la planète et protéger ceux que l'on aime, voici trois bonnes raisons de ramasser la crotte de votre compagnon à quatre pattes !



Cette année, le lieu de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024 change. Les 2 bureaux de vote sont déplacés dans l'école publique Jacques Prévert. Le suffrage aura lieu de 8h00 à 18h00. **A ce jour, la mairie recherche toujours des citoyens volontaires pour tenir une permanence dans les bureaux de vote et/ou participer au dépouillement à partir de 18h.** Intéressé(e)s ? Merci de contacter la mairie au plus vite. Dans tous les cas, n'oubliez pas votre pièce d'identité et votre carte d'électeur !

Les haies : recommandation et réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage :

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet.

(Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

